

Accords essentiels parents/service de garde

<i>Les essentiels</i>	<i>Vos engagements</i>
Sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Il est important d'accompagner votre enfant à l'intérieur et de s'assurer de voir une personne responsable avant de quitter;• Un travail d'équipe entre les parents et le personnel est la clé du bien-être de l'enfant;• Nous informer si une nouvelle personne vient chercher votre enfant. Elle doit fournir une pièce d'identité.
Finances	<ul style="list-style-type: none">• Si paiement en argent comptant, le placer dans une enveloppe avec le nom et prénom de l'enfant, inscrire le montant et la date;• Paiement par chèque, avec notes sur le chèque : nom et prénom de l'enfant;• Prendre connaissance du calendrier de paiement, trop de retard dans les paiements = perte de service;• Un état de compte vous sera envoyé aux deux semaines;• Pour tout retard, des frais de 10\$ par tranche de 15 minutes vous seront facturés sur votre prochain état de compte. Ex : de 1 à 15 minutes = 10\$.
Santé	<ul style="list-style-type: none">• Lorsqu'un enfant fait de la fièvre, nous vous contactons pour que vous veniez le chercher;• Seulement les épipens, médicaments pour l'asthme et médication pour la concentration avec une prescription du médecin peuvent être administré par l'école*.

Nourriture :	<ul style="list-style-type: none"> • Les noix et arachides sont strictement interdits à l'école; • Les bonbons, chocolat, boissons gazeuses et collations sucrées ne sont pas permis;
L'heure du repas	<ul style="list-style-type: none"> • Service de garde = micro-onde disponible (avoir des contenants adéquat pour le micro-onde); • Traiteur et dîner pizza : les parents seront informés en début d'année; • Bien identifier les contenants.
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Toute communication non-urgente se fera par la boîte à goûter Ex : état de compte, rappel de journée pédagogique, etc.); • Message à transmettre aux éducateurs de votre part, peut se faire par la boîte à goûter ou par courriel.
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'autobus (voir la secrétaire); • Frais scolaire, fournitures scolaires et activités parascolaires (voir l'agente de bureau).

Pour toutes autres questions, n'hésitez pas à nous contacter par courriel au sdg.saint-jean-bosco@cspo.qc.ca, par téléphone au 819-777-8662 poste 2 ou la porte du bureau est toujours ouverte ☺